

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

DELIBERATION N°2020.00206

SOUTIEN A L'INNOVATION - ABONDEMENT AU DISPOSITIF INTEGRE POUR L'INNOVATION (D2IN)

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 98

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 118

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,

Le 28 juillet 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-2520717-0202002060

DATE D'APPHICATION : 28 juillet 2020

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORQUES,
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Philippe DENIS donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
M. Christian SERVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

SOUTIEN A L'INNOVATION - ABONDEMENT AU DISPOSITIF INTEGRE POUR L'INNOVATION (D2IN)

Saint-Etienne Métropole et Bpifrance Financement ont mis en place un dispositif commun pour soutenir l'innovation sur le territoire (Dispositif Intégré pour l'Innovation - D2In, délibération du Conseil de Communauté du 30 juin 2015).

Ce dispositif propose une palette plus large d'outils de financement (subvention, avance récupérable et prêt à taux zéro innovation), en cohérence avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la région Auvergne-Rhône-Alpes (SRDEII).

Les aides mobilisées concernent le transfert de savoirs et/ou de technologies dans le cadre de démonstrateurs permettant de valider les conditions d'accès au marché. Elles peuvent être attribuées tant à des startups qu'à des PME et sont évaluées selon des indicateurs économiques (effet levier, augmentation du chiffre d'affaires) et sociaux (emplois).

Bpifrance Financement intervient aux côtés de la Métropole pour un montant équivalent pour les avances récupérables et les prêts à taux zéro innovation.

Un tableau de bord précisant les indicateurs économiques et sociaux pour chaque projet soutenu est fourni en annexe.

- Montant des aides attribués pour 40 projets : environ 4 M€,
- 3,2 M€ de prêts (dont 1,6 M€ de SEM) soit 81 %,
- 750 K€ de subventions soit 20 %,
- Nombre d'emplois créés ou projetés à fin 2020 (chiffres BPI) : 1 200 (probablement revu à la baisse de 10 à 15% en raison de la crise COVID 19).

Dans un contexte, où les investisseurs ont retardé leurs décisions de prises de participations, où l'accès aux liquidités est indispensable aux startups pour mener à bien leur preuve de concept technologiques et/ou marché et poursuivre leur développement, le D2in s'impose comme un outil relai incontournable pour maintenir le dynamisme des jeunes entreprises innovantes du territoire.

Par ailleurs, la reconstitution du fonds se voit ralentie du fait de la crise, les charges de remboursement par les entreprises des prêts ayant été suspendus en raison de l'état d'urgence.

Il est proposé d'abonder à hauteur de 1 M€ le dispositif (environ 80 % de ce montant se traduira en prêts innovation – reconstituables - avec un effet levier de 100 % de la BPI).

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une contribution à hauteur de 1 000 000 € à Bpifrance Financement pour abonder le fonds de soutien à l'innovation D2In au titre du plan de relance,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement sur le compte : SUFLI-INUM.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec 10 abstentions.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU